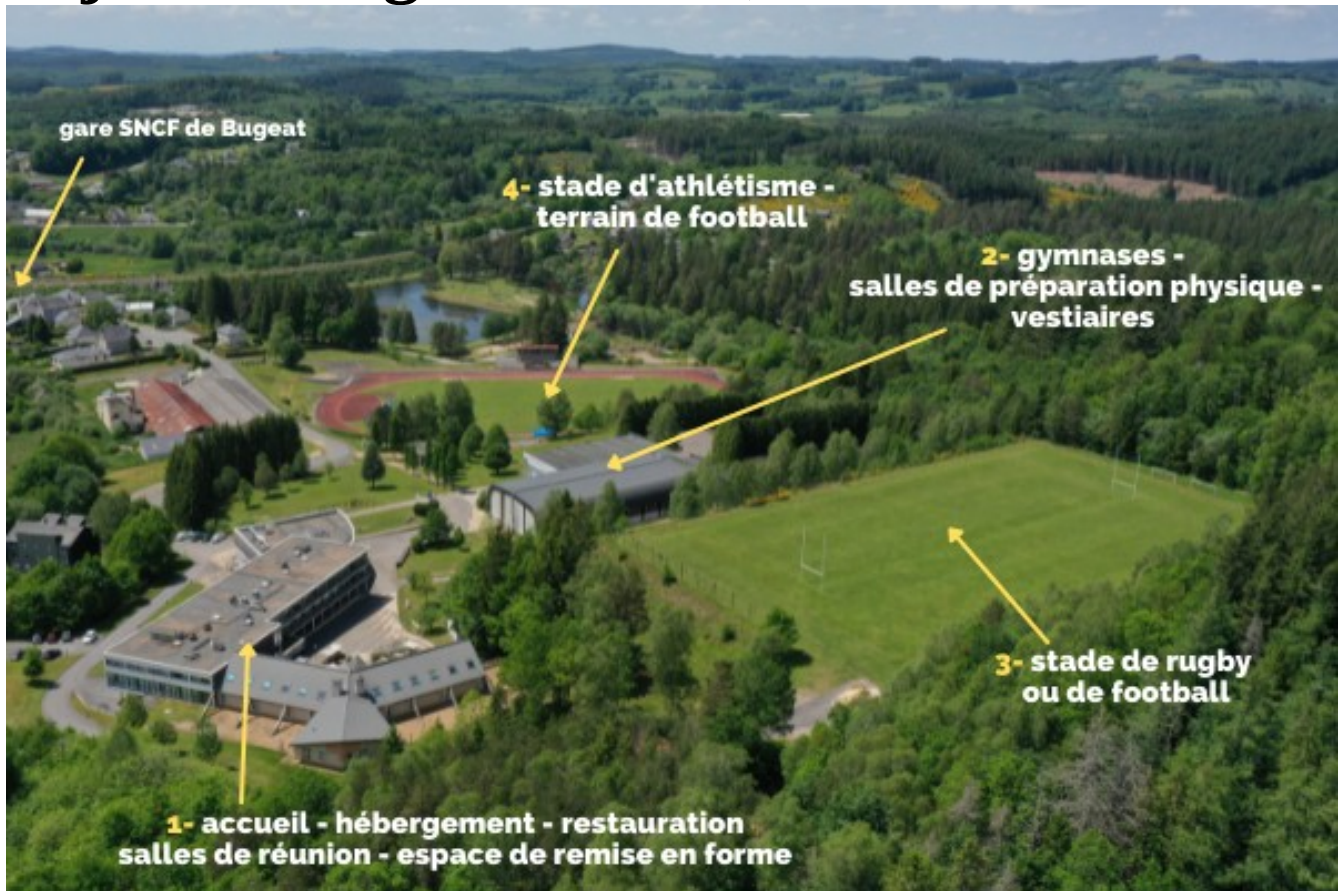


INFORMATIONS

Séjour à Bugeat du 27, 28 et 29 mai 2026



Centre de Bugeat

Organisation de la vie collective :

JOUR 1	JOUR 2	JOUR 3
	9h00- 10h00 : Temps libre (en classe)	8h45 – 9h45 : Rangement des chambres, valises
Transport jusqu'à Bugeat 9h30 : Accueil, présentation du séjour 10h00 : début des activités Atelier 1*	10h00 12h00: Atelier 4 (*)	10h00 12h00 : Atelier 7 (*)
12h00 : Pique-nique (apporté par les enfants)	12h00 : Repas	12h30 : Repas
13h30 15h30 -15h45 17h45 : Ateliers 2 et 3 (*)	13h30 15h30 -15h45 17h45 : - Ateliers 5* et 6 *	13h30 – 15h45 : « Défi raid » Parcours incluant les activités VTT, Tir à l'arc et Canoë
18h00 : Moment libre	18h00 : Moment libre	16h00 : Gouter + remise des diplômes 16 h 30 : Départ
19h00 : Repas	19h00 : Repas	
20h00 – 21h00 : Veillée	20h00 – 21h00 : Veillée	

Le pique-nique du premier jour devra être fourni par les familles.
Les repas seront pris dans un self.

Les enfants seront dans des chambres de 2 ou de 5 lits. Les chambrées seront constituées avant le séjour en fonction du nombre de chambres attribué à chaque classe (pas de chambre mixte).

Des jeux seront organisés lors des veillées.

Le coucher aura lieu vers 21 heures.

Activités du séjour : (Ce planning est un exemple, le groupe de votre enfant vous sera donné plus tard)

RAID USEP								
Dates	14 mai			15 mai			16 mai	
Groupes	Matin	AM 1	AM 2	Matin	AM 1	AM 2	Matin	AM
	10h00 - 12h00	13h30 - 15h30	15h45 - 17h45	9h45 - 11h45	13h30 - 15h30	15h45 - 17h45	9h45 - 11h45	13h30 - 16h00
G1	Randonnée	VTT 1	Tir à l'arc	Canoë	VTT 2	Accrobranche	CO	RAID
G2	Accrobranche	Randonnée	VTT 1	CO	Tir à l'arc	VTT 2	Canoë	RAID
G3	CO	Accrobranche	Randonnée	VTT 1	Canoë	VTT 2	Tir à l'arc	RAID
G4	Tir à l'arc	VTT 1	Accrobranche	Randonnée	VTT 2	Canoë	CO	RAID
G5	VTT 1	Tir à l'arc	Canoë	Accrobranche	Randonnée	CO	VTT 2	RAID

CO : course d'orientation

L'activité canoë peut être remplacée par une autre activité si un élève ne parvient pas à passer le Pass-Nautique.

L'ensemble des activités se déroulera autour du centre (voir vue aérienne).

Coût du séjour :

Le coût du séjour 140€ comprend les repas (sauf le déjeuner du lundi), les nuits au centre (les draps sont fournis par le centre) et les différentes activités sportives. Une partie du coût de transport sera pris en charge par la mairie. Vous pouvez solliciter de l'aide auprès de vos comités d'entreprise ou auprès des PEP. Nous vous transmettrons sur demande le document des PEP à compléter.

L'autorisation de séjour vaut engagement de votre part. En cas d'annulation voici les montants dus (article 6 de la convention) :

- jusqu'à 1 mois avant le début du séjour, une indemnité de 10 €/personne sera due et versée au Comité Départemental USEP,
- entre 7 jours et 1 mois avant le début du séjour, l'indemnité sera de 20 % du montant du séjour,
- moins de 7 jours avant le début du séjour, l'indemnité sera de 50 % du montant du séjour.

Trousseau et médicaments :

La liste du trousseau va vous être fournie.

Le protocole pour la prise de médicaments vous sera fourni après les vacances de printemps.

Prévoir en plus un sac à dos pour y mettre une bouteille d'eau, un goûter qui sera pris en arrivant au centre et un pique-nique.

Communication aux familles :

Nous communiquerons par le biais du blog de l'école. Vous recevrez un message le mercredi matin lorsque nous serons arrivés, un chaque soir (après l'endormissement des enfants) pour vous parler du déroulement de la journée et un dernier le vendredi au moment du départ.

Documents à remplir et à retourner à l'école

Les autorisations sont à compléter et à retourner pour le 10 mars 2026.